



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



**RAPPORT DE LA COMMISSION ACADEMIQUE
D'HARMONISATION ET DE PROPOSITION DES NOTES
DE L'ACADÉMIE DE BESANCON**

**EPREUVES D'EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE AUX
EXAMENS DE LA VOIE GENERALE TECHNOLOGIQUE ET
PROFESSIONNELLE**

SESSION 2011



PRESENTATION DU RAPPORT

1 - La commission académique :

- 1.1. Composition 2010-2011.
- 1.2. Travaux réalisés et perspectives 2011 - 2012.

2 - Analyse des résultats : les épreuves d'EPS en contrôle en cours de formation.

- 2.1. Baccalauréats généraux et technologiques.
- 2.2. Baccalauréats professionnels.
- 2.3. Examens CAP-BEP.
- 2.4. Option facultative en contrôle en cours de formation.
- 2.5. L'enseignement de complément (contrôle en cours de formation).

3 - Analyse des résultats : les épreuves d'EPS en contrôle ponctuel terminal.

4 - Liste des documents annexés :

- Statistiques baccalauréats généraux et technologiques.
- Statistiques baccalauréats professionnels.
- Statistiques examens CAP-BEP.
- Statistiques : épreuves ponctuelles de l'enseignement obligatoire, option facultative d'éducation physique et sportive (épreuves ponctuelles et contrôle en cours de formation), enseignement de complément en contrôle en cours de formation.

1 - LA COMMISSION ACADEMIQUE 2010 – 2011.

1-1- Sa composition :

Président : Monsieur MARTIN Eric, Recteur de l'académie de BESANCON, Chancelier des Universités.

Membres de la commission :

DODANE	Catherine	IA-IPR 10, rue de la Convention. BESANCON
PONCET	Marc	IA-IPR 10, rue de la Convention. BESANCON
BARBERET	Jean-Michel	Professeur d'EPS LEGT Courbet - BELFORT
BARTHE	Pascal	Professeur d'EPS LP Diderot - BAVILLIERS Conseiller technique départemental DEC
BOUVET	Dominique	Professeur d'EPS LP Luxembourg - VESOUL
BRIAS	Pascale	Professeur d'EPS LGT Pasteur - BESANCON
DAGUET	Emmanuel	Professeur d' EPS LEGT E.Belin - VESOUL
DELERCE	Stéphane	Professeur d'EPS LP Pergaud - BESANCON
DUPOIS	Patrick	Professeur d'EPS LEGT Cuvier - MONTBELIARD
GABRY	Sandrine	Professeur d'EPS LEGT Marmier - PONTARLIER
GUERRA	Daniel	Professeur d'EPS LGT J.Michel - LONS LE SAUNIER Conseiller technique départemental DEC
HINSCHBERGER	Christophe	Professeur d'EPS LGT Duhamel - DOLE
L'HUILLIER	Catherine	Professeur d'EPS LEGT Grand Chênois - MONTBELIARD
OBERT	François	Professeur d'EPS LEGT Pergaud - BESANCON Conseiller technique départemental DEC
RONGEOT	Agnès	Professeur d'EPS LEGT Belin - VESOUL Conseiller technique départemental DEC
SOLDAN	Jean - Maurice	Professeur d'EPS LP J Ferry DELLE
VERSCHOORE	Stéphane	Professeur d'EPS LP Prévert DOLE

1-2- Travaux réalisés et perspectives 2011 /2012 :

La commission académique s'est réunie cinq fois au cours de l'année 2010 - 2011.

La commission académique de Besançon est principalement composée, outre les IA-IPR d'EPS, d'enseignants en poste en lycée ou en lycée professionnel.

Ses principaux travaux au cours de l'année 2010 - 2011 ont été les suivants :

- Validation des protocoles d'évaluation du contrôle en cours de formation EPS pour l'ensemble des examens : baccalauréat généraux, technologiques, et examens de la voie professionnelle.
- Travaux sur les orientations souhaitables concernant la CP5 et le contrôle adapté en EPS.
- Travaux sur l'accompagnement personnalisé en lycée.
- Harmonisation et propositions des notes aux différents examens (réunion du 17 juin 2011).
- Travaux sur un plan de renouvellement des listes académiques.
- Harmonisation des outils d'évaluation des examens ponctuels.
- Suivi des C.F.A. en contrôle en cours de formation.
- Animation des journées programmes et certification aux examens (journées du 14 et 15 juin 2011)

Comme l'année passée le logiciel EPSNET apporte un certain nombre d'informations au plan académique ; cependant, son utilisation effective par les équipes d'établissement (regard sur les résultats locaux et analyse au regard des incidences pédagogiques), ainsi que son utilisation comme outil d'harmonisation et de pilotage académique nécessite un approfondissement (notion inaptitude/aptitude).

L'utilisation d'un logiciel commun à tous les examens simplifie le travail de la commission d'harmonisation et de validation des notes.

Perspectives 2011- 2012 :

- Réflexion sur une liste académique unique au regard des nouveaux programmes des voies générale, technologique et professionnelle.
- Travaux sur l'accompagnement personnalisé en lycée.
- Production de nouveaux référentiels pour les listes académiques (réflexion en cours sur une épreuve combinée ; devenir de l'activité step en CP3...).
- Mise à jour de l'ensemble des référentiels académiques d'option facultative d'EPS en fonction des nouveaux textes régissant l'évaluation des candidats aux baccalauréats généraux et technologiques.
- Travaux sur les modalités de l'enseignement et de l'évaluation adaptés aux examens

2 - ANALYSE DES RESULTATS DE LA SESSION 2011 **(CONTROLE EN COURS DE FORMATION).**

BACCALAUREATS GENERAUX ET TECHNOLOGIQUES

Analyse des moyennes générales.

◆ Moyenne générale des baccalauréats généraux et technologiques :

13,17

Effectif total : 7667 dont 4168 candidates et 3499 candidates.

Inaptes totaux : 246, soit 3,21 % de l'effectif total.

66 candidats (1,89 % de l'effectif des candidats)

Et 180 candidates (4,32 % de l'effectif des candidates).

Session	2007	2008	2009	2010	2011
Moyenne générale baccalauréats GT	12,67	12,79	13,03	13,14	13,17
Effectif	8367	8003	7881	7967	7667
Inaptes totaux (%)	3,66	3,26	3,27	3,01	3,21

◆ Comparaison des moyennes générales par examens :

Session	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Baccalauréat général	12,87	12,95	13,05	13,29	13,45	13,40
Baccalauréat technologique	12,08	12,13	12,28	12,50	12,50	12,67
Différence	0,79	0,82	0,77	0,79	0,95	0,73

Observations session 2011 :

La moyenne générale est stable et l'écart entre les notes du baccalauréat général et du baccalauréat technologique diminue significativement de 0,22 point.

Le pourcentage des élèves inaptes totaux est en augmentation de 0,2% ; il retrouve le niveau des sessions de 2008, 2009.

◆ Comparaison des moyennes générales par genre :

Session	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Candidates baccalauréats GT	12,04	12,16	12,34	12,52	12,60	12,65
Candidats baccalauréats GT	13,28	13,29	13,37	13,65	13,77	13,76
Différence	1,24	1,23	1,03	1,13	1,17	1,11

Observations session 2011 :

Le différentiel garçons -filles ainsi que les moyennes filles et garçons sont relativement stables.

En six ans, la moyenne des filles a augmenté de 0,61 point et la moyenne garçons de 0,48 point.

◆ Comparaison des moyennes générales par séries :

Session 2011 Les moyennes les plus hautes :	1- S	2 - STI	3 - ES
Session 2011 Les moyennes les plus basses :	1 - HOT	2 - L	3 - STG

Observations session 2011 :

L'écart de notes entre les séries augmente de façon importante :

- 2,45 points au lieu de 2,13 points en 2010
- échelle de notes : de 11,43 pour la série Hot (80 élèves) à 13,89 pour la série S (2821 élèves)

□ Distribution des moyennes générales des établissements par rapport à la moyenne académique.

Session 2011 Comparaison des moyennes d'établissements	Moyenne générale	Moyenne filles	Moyenne garçons
Moyennes les plus hautes	14,98	14,93	15,01
Moyennes les plus basses	12,22	11,73	12,70
Moyenne académique	13,17	12,65	13,76

Observations session 2011 :

Au niveau des moyennes générales, 1 seul établissement sort de la fourchette académique acceptable : entre 11,64 points et 14,79 points.

L'écart entre les notes hautes et basses des établissements a augmenté pour les moyennes des filles.

Décisions d'harmonisation session 2011 :

Pour une meilleure continuité entre les différentes sessions d'examens et une plus grande cohérence, la commission académique propose de conserver les quatre modalités d'harmonisation suivantes :

- la modalité 1 concerne les moyennes générales des établissements,
- la modalité 2 concerne les moyennes générales des filles,
- la modalité 3 concerne les moyennes générales des garçons,
- la modalité 4 prend en compte 2 critères : la différence entre les moyennes des filles et celles des garçons corrélée à une trop faible moyenne des filles ou à une trop forte moyenne des garçons (ou vice versa).

En 2011, la commission a décidé d'appliquer les modalités 1 et 4, à savoir :

- si la moyenne générale d'un établissement est supérieure à 14,79, la régulation est de -0,5 point pour tous les élèves (1 établissement concerné),
- si la différence garçons-filles d'un établissement est supérieure à 1,11 point et si la moyenne des garçons est supérieure à 13,77, la régulation est de -0,5 point pour les garçons,
- si la différence garçons-filles d'un établissement est supérieure à 1,11 point et si la moyenne des filles est inférieure à 12,63, la régulation est de +0,5 point à + 1 point pour les filles.

□ **Distribution des moyennes générales des activités physiques sportives et artistiques (APSA) par rapport à la moyenne académique.**

Rappels:

Moyenne générale baccalauréat général et technologique: 13,17
Nombre total d'élèves : 7667

Rapport entre les activités physiques sportives et artistiques dont les résultats se situent à plus d'un point (au-dessus ou au-dessous) de la moyenne académique et le nombre d'élèves concernés :

Session 2011 APSA	Ecart / moyenne	Nombre d'élèves
Sauvetage	+ 3,36	16
Saut de cheval	+ 1,20	63
Step	+ 1,05	120

Observations session 2011 :

Trois activités physiques et sportives et artistiques sont concernées avec un différentiel positif uniquement. Ces 3 APSA concernent un faible nombre d'élèves.

Les activités physiques sportives et artistiques les plus choisies et leurs écarts par rapport à la moyenne académique.

Classement Session 2008	APSA	Nombre d'élèves	Ecart à la moyenne
1°	Badminton	4538	- 0,26
2°	Volley	3066	- 0,67
3°	Demi-fond	2265	+ 1,11
4°	Handball	2233	- 0,49
5°	Escalade	1239	- 0,90

Classement Session 2009	APSA	Nombres d'élèves	Ecart à la moyenne
1°	Badminton	3972	- 0,24
2°	Volley	3526	- 0,71
3°	Demi-fond	2067	+ 0,90
4°	Handball	1998	- 0,62
5°	Natation	1212	+ 0,85

Classement Session 2010	APSA	Nombre d'élèves	Ecart à la moyenne
1°	Badminton	4120	-0,27
2°	Volley	3371	-0,63
3°	Demi-fond	2174	+0,87
4°	Handball	1879	-0,61
5°	Escalade	1401	-0,46

Classement Session 2011	APSA	Nombre d'élèves	Ecart à la moyenne
1°	Badminton	3858	- 0,18
2°	Volley-Ball	3111	- 0,69
3°	Demi-fond	2118	+ 0,77
4°	Hand-Ball	1889	-0,36
5°	Escalade	1223	-0,61

Observations session 2011 :

Les choix prioritaires d'activités restent les mêmes depuis 2008.

Quatre activités sur les cinq les plus choisies sont « défavorables » aux élèves.

Analyse des résultats par genre.

Pour la session 2011, le **différentiel garçons – filles est de : 1,11**

Moyenne des candidates 12,65 pour un effectif de 4168

Moyenne des candidats 13,76 pour un effectif de 3499

◆ **Fréquentation des APSA par genre :**

Session 2011 APSA les plus fréquentées par les filles			APSA les moins fréquentées par les filles		
	Effectifs	Moyennes		Effectifs	Moyennes
Badminton	2054	12,24	Sauvetage	7	17,43
Volley-ball	1536	11,50	Lancer du poids	20	11,06
Demi-fond	1144	13,42	Rugby	22	13,03
Handball	890	12,10	Judo	23	12,45
Acrosport	787	14,00	Saut de cheval	35	13,17
Chorégraphie collective	715	13,84	Course de haies	47	11,76

Session 2011 APSA les plus fréquentées par les garçons			APSA les moins fréquentées par les garçons		
	Effectifs	Moyennes		Effectifs	Moyennes
Badminton	1804	13,84	Step	2	12,5
Volley - Ball	1575	13,42	Sauvetage	9	15,83
Hand-ball	999	13,44	Judo	12	11,81
Demi-fond	974	14,53	Aérobic-step CP3	20	10,83
Escalade	577	12,85	Saut de cheval	28	15,78
Saut en pentabond	547	14,85	Course de haies	38	15,16

Observations session 2011 :

Les 4 APSA les plus choisies sont identiques pour les candidats (tes), comme les années précédentes.

Les 3 APSA issues de la CP4 (badminton, volley et hand-ball), fortement représentées, sont nettement défavorables aux filles (de 1,34 point à 1,92 point).

Pour les filles on observe l'entrée de 2 APSA de la CP3 (acrosport et chorégraphie collective) qui valorisent leurs notes.

Les APSA les moins fréquentées pour les candidats et les candidates concernent de très faibles effectifs.

4 APSA sont très peu choisies par les élèves : sauvetage, saut de cheval (activité académique), course de haies et judo.

◆ Différentiel de notation filles / garçons selon les APSA :

Sur les vingt-neuf épreuves proposées, huit activités physiques sportives et artistiques ont un différentiel positif en faveur des candidates.

Il s'agit de :

Session 2011	Différence de notation filles / garçons
Aérobic -step	+ 2,02
Step	+ 1,75
Sauvetage	+ 1,60
Arts du cirque	+ 0,73
Chorégraphie collective	+ 0,66
Judo	+ 0,64
Acrosport	+ 0,59
Gymnastique sol et agrès	+ 0,27

Pour six activités physiques sportives et artistiques, les candidates présentent un différentiel négatif inférieur à 1 point : Natation (-0,33), Savate-boxe française (-0,36), course en durée (-0,44), escalade (-0,55), musculation (-0,68), relais vitesse (-0,96)

Le nombre d'activités physiques sportives et artistiques, présentant un caractère équitable de traitement des genres, est en évolution positive (de 11 APSA en 2010 à 14 APSA en 2011).

Rappels :

Dès 2002, la commission nationale d'évaluation en EPS a proposé (cf rapports annuels de la commission nationale 2003-2004 et 2005-2006 diffusés sur le site académique) un certain nombre de préconisations, soumis à la réflexion des équipes d'établissement, comme possibles leviers du traitement équitable entre les genres : « la commission nationale préconise que chaque équipe d'établissement s'interroge sur l'adéquation de son offre de formation, particulièrement au regard des résultats et des attentes de sa population féminine » (rapport national 2005-2006).

Nous recommandons vivement aux équipes de professeurs, en relation avec les préconisations de la commission nationale depuis 2003, de poursuivre la réflexion concernant les offres de formations, les outils d'évaluation, l'éventuelle prédominance d'un modèle technique implicite masculin ...etc.

Les journées de formation de juin 2011, qui ont réuni tous les collègues de lycées, ont été un moment d'échanges constructifs notamment autour de la problématique de l'équité des genres en EPS.

Contrôle adapté.

Observations session 2011 :

13 épreuves sont proposées en CCF pour 67 élèves soit 0,48%

On remarque :

Moyenne générale : **13,23** Ecart type : **3,02**

Session 2011 Epreuves	Effectifs (les plus importants)	Moyenne générale	Ecart-type
Tir à l'arc	14	14,71	2,58
Tennis de table	12	17,91	1,55
Musculation	12	17,91	2,29

Nous observons une augmentation des protocoles non standards (moins de 3 APSA évaluées) qui concernent 613 élèves soit 8% des candidats :

- contrôle adapté : 0,48%
- inaptes partiels : 4,31%
- inaptes totaux 3,21%

STATISTIQUES ACADEMIQUES AUX EXAMENS DU BACCALAUREAT GENERAL ET TECHNOLOGIQUE APRES HARMONISATION ;

Baccalauréats généraux et technologiques Session 2011		
Sexe	Moyenne	Ecart-type
F	12,81	3,1
M	13,64	3,25
Total	13,19	3,2

BACCALAUREATS PROFESSIONNELS

☐ Analyse des moyennes générales.

Session	Moyenne générale	Effectif total	Moyenne générale des filles	Effectif des filles	Moyenne générale des garçons	Effectif des garçons	Différence garçons filles
2007	12,58	1901	11,93	678	12,93	1223	+ 1
2008	12,6	1857	11,85	686	13,01	1171	+ 1,16
2009	12,71	1908	11,86	720	13,19	1188	+ 1,33
2010	12 ,68	1918	12,11	685	12,98	1233	+ 0,87
2011	12,65	2860	11,88	1199	13 ,16	1661	+ 1,28

Inaptes totaux : 192 candidats (tes) soit **6,70** % de l'effectif total

Inaptes filles : 138 candidates soit **11,51** % de l'effectif féminin

Inaptes garçons : 54 candidats soit **3,25** % de l'effectif masculin

Observations session 2011 :

Attention, nous notons une augmentation du nombre d'inaptes totaux notamment chez les filles.

Cette augmentation n'est pas proportionnelle à l'augmentation du nombre de candidats et candidates ; elle est plus importante.

Il semblera essentiel d'analyser l'année prochaine si cette tendance se confirme.

Dès à présent, nous encourageons les enseignants à porter une attention particulière aux adaptations possibles des épreuves aux élèves inaptes.

Comparaison par genre entre les résultats du baccalauréat professionnel et ceux du baccalauréat général et technologique :

Pour les filles :

Baccalauréats professionnels moyenne = 11,88

Baccalauréats généraux et technologiques moyenne = 12,65

La différence est de 0,77 pour les candidates du baccalauréat général et technologique.

Pour les garçons

Baccalauréats professionnels moyenne = 13,16

Baccalauréats généraux et technologiques moyenne = 13,76

La différence est de 0,60 pour les candidats du baccalauréat général et technologique.

□ Distribution des moyennes générales des établissements par rapport à la moyenne académique.

Les membres de la commission académique ont procédé à une analyse des résultats des établissements, par rapport aux moyennes académiques (générale, filles et garçons) ; elle fait apparaître des différences plus ou moins marquées selon les lycées.

Observations session 2011 et décisions d'harmonisation :

La commission propose de reconduire dans leurs principes les 4 propositions d'harmonisation suivantes :

- la modalité 1 concerne les moyennes générales des établissements,
- la modalité 2 concerne les moyennes générales des filles,
- la modalité 3 concerne les moyennes générales des garçons,
- la modalité 4 prend en compte 2 critères : la différence entre les moyennes des filles et celles des garçons corrélée à une trop faible moyenne des filles ou à une trop forte moyenne des garçons (ou vice versa).

En 2011, nous notons une stabilisation de la moyenne générale ; les établissements présentent une moyenne générale acceptable sauf 2 établissements.

Néanmoins nous notons une légère diminution de la moyenne des filles (- 0,23) et une légère augmentation de la moyenne des garçons (+0,28)

En conséquence, le différentiel filles /garçons augmente et passe de 0,87 à 1,28 en faveur des garçons.

Au regard de ces résultats, la commission académique décide d'appliquer :

- la modalité de régulation 1 à savoir :
diminution de 0,50 ou 1 point pour tous les élèves d'un établissement dont la moyenne générale dépasse 14,79
- la modalité de régulation 4 à savoir :
 - si la différence établissement est supérieure à 1,11 point et si la moyenne des garçons est supérieure à 13,76, la régulation est de -0,50 ou -1 point pour les garçons,
 - si la différence établissement est supérieure à 1,11 point et si la moyenne des filles est inférieure à 12,65 points, la régulation est de + 0,50 ou +1 point pour les filles.

□ Distribution des moyennes générales des activités physiques sportives et artistiques par rapport à la moyenne académique.

Moyenne générale baccalauréat professionnel : **12,65**
Nombre total d'élèves : 2860

Tableau des activités physiques sportives et artistiques qui sont à plus d'un point (au-dessus ou au-dessous) de la moyenne académique, en référence avec le nombre d'élèves concernés :

Session 2011 Activité physique sportive et artistique	Ecart par rapport à la moyenne académique	Nombre d'élèves concernés.
Saut de cheval	4,10	20
Course de haies	2 ,43	2
Disque	1,43	100
Judo	1,30	21
Sauvetage	1,27	18
Savate Boxe française	1,16	15
Gymnastique sol et agrès	-1,69	127

Observations session 2011 :

2 activités présentent un différentiel positif important mais les effectifs restent faibles.

1 activité présente un différentiel négatif important : la gymnastique au sol et agrès.

Les activités physiques sportives et artistiques les plus fréquentées et leurs écarts par rapport à la moyenne académique.

Tableau des activités physiques et sportives les plus choisies et leurs écarts par rapport à la moyenne académique :

Classement	Session 2011	Nombre d'élèves	Différence par rapport à la moyenne académique
1°	Badminton	1407	-0,06
2°	Course de demi-fond	1040	-0,81
3°	Hand-ball	661	+0,24
4°	Musculation	640	+0,43

Le badminton, la course de demi fond et le handball restent très fréquentés ; on voit apparaître cette année la CP5 dans les activités les plus fréquentées.

Analyse des résultats par genre.

Le différentiel garçons /filles est de **1,28**

Moyenne des candidates : 11,88 pour un effectif de 1199

Moyenne des candidats : 13,16 pour un effectif de 1661

Observations session 2011 :

Nous notons pour la session 2011 une augmentation du différentiel, à mettre peut-être en relation avec la forte augmentation des effectifs ; nous continuerons à porter une attention particulière à cette évolution et nous encourageons les équipes à rester vigilantes sur ce point particulier.

Fréquentation des APSA par genre :

Session 2011 APSA les plus fréquentées par les filles			APSA les moins fréquentées par les filles		
	Effectifs	Moyennes		Effectifs	Moyennes
Badminton	625	11,78	Sauvetage	4	12,88
Course de demi-fond	422	10,56	Course d'orientation	7	12,37
Basket-ball	234	12,10	Rugby	11	10,45
Hand-ball	229	12,06	Football	13	10,83
Course en durée	218	12,13	Tennis de table	16	12,02

Session 2011 APSA les plus fréquentées par les garçons			APSA les moins fréquentées par les garçons		
	Effectifs	Moyennes		Effectifs	Moyennes
Badminton	782	13,23	Saut de cheval	2	16,75
Course de demi-fond	618	12,68	Sauvetage	14	14,21
Musculation	440	13,15	Boxe française	15	13,81
Hand-ball	432	13,33	Chorégraphie collective	16	6,56
Escalade	413	13,21	Step	19	11,89
Volley-ball	375	13,05	Course de haies	20	15,08

Observations session 2011 :

Les activités les plus fréquentées par les candidates ne leur sont plus aussi défavorables qu'en 2010 même si le différentiel reste favorable aux candidats dans ces activités. Les activités les plus fréquentées par les garçons sont notées autour de la moyenne académique.

Pour les filles comme pour les garçons, la course de demi-fond présente des notes inférieures à la moyenne académique.

Seules 3 activités physiques sportives et artistiques dont 2 issues de la CP3 ont un différentiel positif en faveur des candidates :

Session 2011 APSA	Différentiel
Chorégraphie collective	+ 4,92
Aérobic - Step (CP3)	+ 0,81
Step	+ 0,88

Cependant, pour 5 activités physiques sportives et artistiques, en référence à des effectifs significatifs, les candidates présentent un différentiel inférieur à 1 point :

Session 2011 APSA	différentiel
Musculation	-0,23
Course d'orientation	-0,24
Acrosport	-0,30
Natation	-0,87
Escalade	-1,01

Nous notons le cas particulier de la musculation qui présente un différentiel faible avec un effectif important.

Contrôle adapté.

Quatre épreuves sont proposées en contrôle en cours de formation, pour 13 élèves.

Moyenne générale : 13,31

Ecart type : 2,41

Epreuves adaptées	Moyenne	Ecart-type	Effectifs
Course en durée	12,50	0	1
Parcours golf	14,50	0	1
Renforcement musculaire	14,80	1,81	5
Tennis de table	12,17	1,60	6
Total	13,38	2,01	13

Observations session 2011 :

Le faible nombre d'élèves concernés par un contrôle adapté ne permet pas une analyse significative.

Ce faible effectif d'élèves bénéficiant d'un contrôle adapté est à mettre en relation avec l'augmentation du nombre d'inaptes totaux.

La commission académique encourage les équipes d'établissement à mettre en place des épreuves adaptées.

Le nombre d'élèves notés sur 2 APSA reste stable autour de 3%.

STATISTIQUES ACADEMIQUES AUX EXAMENS
DU BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
APRÈS HARMONISATION.

Baccalauréats professionnels – Session 2011		
Sexe	Moyenne	Écart-type
F	12,13	3,46
M	13,14	3,38
Total	12,74	3,45

LES EXAMENS C.A.P. ET B.E.P

Analyses des moyennes générales.

CAP-BEP	2007	2008	2009	2010	2011
Moyenne générale	12,80	12,60	12,67	12,83	12,19
Effectif total	5489	5828	5574	5596	5175
Ecart type	2,94	3,63	3,49	3,44	3,87
Moyenne générale candidates	12,25	12,11	12,17	12,24	11,57
Effectif candidates	2215	2222	2205	2099	2098
Moyenne générale candidats	13,16	12,89	12,99	13,16	12,58
Effectif candidats	3274	3606	3369	3497	3077
Inaptes totaux	4,35%	3,26%	3,34%	4,12%	3,82%

Observations session 2011 :

Inaptes totaux : 198 candidats (tes) soit 3,82% de l'effectif total

Inaptes filles : 121 candidates soit 5,77 % de l'effectif féminin.

Inaptes garçons : 77 candidats soit 2,50 % de l'effectif masculin.

On note une baisse significative du nombre de candidats (de 3497 en 2010, on passe à 3077 en 2011).

La différence de moyenne entre les candidates et les candidats est cette année de 1.01 en faveur de candidats. Elle était de 0,92 en 2010.

Pour un effectif de candidates équivalent entre 2010 et 2011, on note une diminution des élèves inaptes (7,05% en 2010, 5,77% en 2011).

□ Distribution des moyennes générales des établissements par rapport à la moyenne académique.

Pour une meilleure continuité entre les différentes sessions d'examens et une plus grande cohérence, la commission académique propose de conserver les quatre modalités d'harmonisation suivantes :

- la modalité 1 concerne les moyennes générales des établissements,
- la modalité 2 concerne les moyennes générales des filles,
- la modalité 3 concerne les moyennes générales des garçons,
- la modalité 4 prend en compte 2 critères : la différence entre les moyennes des filles et celles des garçons corrélée à une trop faible moyenne des filles ou à une trop forte moyenne des garçons (ou vice versa).

En 2011, les membres de la commission académique ont procédé à une analyse des résultats des établissements par rapport aux moyennes académiques (générale, filles et garçons) ; elle fait apparaître des différences parfois significatives.

Observations session 2011 et décisions d'harmonisation:

Concernant la moyenne générale, 4 établissements proposent une moyenne qui se situe au dessus ou en dessous de la fourchette acceptable.

- la commission propose d'appliquer la modalité 1 à savoir :
+ ou – 0,50 ou 1 point pour les moyennes générales se situant au delà de la fourchette : 10,26 - 14,12

De plus, la différence de moyennes entre les candidates et les candidats est cette année de 1,01 en faveur des candidats. Elle était de 0,92 en 2010.

La commission décide d'appliquer la modalité 4, à savoir :

- si la différence établissement est supérieure à 1,01 point et si la moyenne des garçons est supérieure à 12,58, la régulation est de -0,50 ou -1 point pour les garçons,
- si la différence établissement est supérieure à 1,01 point et si la moyenne des filles est inférieure à 11,57 points, la régulation est de + 0,50 ou +1 point pour les filles,

□ **Distribution des moyennes générales des activités physiques sportives et artistiques par rapport à la moyenne académique.**

Rappels

Moyenne générale BEP - CAP : 12,19

Nombre total d'élèves : 5175

Tableau des activités physiques et sportives qui sont à plus d'un point (au-dessus ou au-dessous) de la moyenne académique, en référence avec le nombre d'élèves concernés :

Session 2011 APSA	Ecart par rapport à la moyenne académique	Nombre d'élèves concernés.
Course de haies	+5,17	1
Course d'orientation	+4,01	24
Judo	+2,67	2
Poids	+1,29	255
Saut de cheval	+1,83	22
Natation	+1,60	100

Session 2011 APSA	Ecart par rapport à la moyenne académique	Nombre d'élèves concernés.
Course de haies	3,81	1
Judo	1,48	6

Observations session 2011 :

Cette année, deux activités seulement sont concernées par un écart supérieur à 1 point par rapport à la moyenne académique. De plus, les effectifs liés à ces activités ne sont pas représentatifs.

Les activités physiques sportives et artistiques les plus choisies et leurs écarts par rapport à la moyenne académique.

Classement	APSA Session 2011	Nombre d'élèves	Différence par rapport à la moyenne académique
1°	Demi-fond	2182	0,44
2°	Musculation	1906	0,27
3°	Escalade	1778	0,16
4°	Badminton	1632	0,23
5°	Acrosport	919	0,56
6°	Volleyball	844	0,28

Observations session 2011:

Une constante pour les 4 premières activités ; on note l'apparition de l'acrosport (CP3). Les écarts à la moyenne se situent entre 0,16 et 0,56, ce qui semble raisonnable pour les activités les plus fréquentées.

Analyse des résultats par genre.

Session	2007	2008	2009	2010	2011
Différentiel candidates /candidats	- 0,91	- 0,78	- 0,82	- 0,92	-1,01

Le différentiel garçon - fille est de -1,01

Moyenne des candidates : **11,57** pour un effectif de 2098

Moyenne des candidats : **12,58** pour un effectif de 3077

Observations session 2011 :

Nous notons pour la session 2011 une augmentation du différentiel. Nous encourageons les équipes à rester vigilantes sur ce point particulier.

Fréquentation des différentes APSA par genre :

Session 2011 APSA les plus fréquentées par les filles			APSA les moins fréquentées par les filles		
	Effectifs	Moyennes		Effectifs	Moyennes
Demi fond	811	11,73	Course de haies	0	
Badminton	785	11,47	Judo	0	
Escalade	585	11,26	Savate-boxe française	2	12,50
Musculation	542	11,02	Rugby	3	12,17
Acrosport	407	11,89	Foot	10	11,61

Session 2011 APSA les plus fréquentées par les garçons			APSA les moins fréquentées par les garçons		
	Effectifs	Moyennes		Effectifs	Moyennes
Demi fond	1371	13,14	Course de haies	1	16
Musculation	1364	12,23	Judo	6	13,67
Escalade	1193	12,88	Chorégraphie collective	6	12,22
Badminton	847	12,40	Savate-boxe française	10	13,30
Tennis de table	526	11,86	Step	28	12,45

Observations session 2011 :

La moyenne générale des filles est de 11,5
La moyenne générale des garçons est de 12,58

Les 4 APSA les plus choisies sont identiques pour les candidates et les candidats.
Pour les candidates, on observe l'entrée d'une APSA de la CP3 (acrosport).

Les APSA les moins fréquentées pour les candidates et les candidats concernent de très faibles effectifs.

3 APSA sont très peu choisies par les élèves : course de haies, judo, savate-boxe française.

Seules, 4 activités physiques sportives et artistiques dont 2 issues de la CP3 ont un différentiel positif en faveur des candidates :

Session 2011 APSA	Différence
Baseball	0,79
Step (CP3)	0,63
Course d'orientation	0,49
Acrosport	0,47

Contrôle adapté.

Trois épreuves sont proposées en contrôle en cours de formation, pour 3 élèves. Le faible effectif d'élèves concernés par l'enseignement adapté ne permet pas une analyse significative. Nous encourageons les enseignants à porter une attention particulière à la gestion de l'inaptitude.

Session 2011 Epreuves	Effectifs	Moyenne générale
Lancer de fléchettes	1	10
Mini golf adapté	1	0
Tir à l'arc	1	13,5

STATISTIQUES ACADEMIQUES AUX EXAMENS C.A.P B.E.P. APRES HARMONISATION

CAP BEP– Session 2011		
Sexe	Moyenne	Ecart-type
F	11,74	3,94
M	12,45	3,75
Total	12,18	3,84

L'OPTION FACULTATIVE CONTROLE EN COURS DE FORMATION

Session 2011	Nombre filles	Moyenne filles	Nombre Garçons	Moyenne Garçons	Nombre total	Moyenne Générale
Total Général BAC GT	85	15,16	247	14,95	332	15,01
BAC GENERAL	74	15,51	160	15,33	234	15,39
Epreuve facultative Rang 1	71	15,59	153	15,31	224	15,40
Epreuve facultative Rang 2	3	13,67	7	15,71	10	15,10
BAC TECHNOLOGIQUE	11	12,82	87	14,26	98	14,10
Epreuve facultative Rang 1	11	12,82	85	14,25	96	14,08
Epreuve facultative Rang 2	2	15,00	2	15,00		

Cet enseignement facultatif est organisé dans 18 établissements de l'académie de BESANCON (6 établissements privés, 12 établissements publics).

Les résultats obtenus par les élèves sont très satisfaisants, stables d'année en année, et révèlent un travail de qualité des équipes pédagogiques ; en comparaison, les résultats en épreuve ponctuelle d'option sont nettement inférieurs (voir résultats ci-dessous). L'organisation de l'option facultative en établissement scolaire permet une préparation effective et efficace des candidats à l'épreuve.

L'écart de moyenne entre les filles et les garçons est de **0,21**.

Il est à noter une différence 1,29 points entre les résultats des baccalauréats généraux et les résultats des baccalauréats technologiques.

96 % des élèves concernés choisissent l'option facultative EPS en rang 1.

L'ENSEIGNEMENT DE COMPLEMENT

Session 2011	Nombre filles	Moyenne filles	Nombre garçons	Moyenne garçons	Nombre total	Moyenne Générale
Baccalauréat Général	10	15,30	17	15,00	27	15,11

Cet enseignement concerne un seul établissement de l'académie : le lycée Jules HAAG à BESANCON.

3.ANALYSE DES RESULTATS : LES EPREUVES D'EPS EN CONTROLE PONCTUEL TERMINAL.

LES EPREUVES OBLIGATOIRES EXAMEN PONCTUEL TERMINAL

☐ Moyennes générales et effectifs pour les baccalauréats :

Session 2011 Epreuves Obligatoires	Nombre de filles	Moyenne filles	Nombre garçons	Moyenne garçons	Nombre total	Moyenne générale
Total général Baccalauréats généraux, technologiques et professionnels	60	10,90	64	11,61	124	11,61

La différence de moyennes entre les candidates et les candidats est de : - **0,71**.

Les moyennes restent très stables d'année en année.

L'ensemble des présidents de jurys constate un manque de préparation à l'examen, voire même de connaissances du protocole des épreuves.

☐ Fréquentation des binômes pour les baccalauréats :

Session 2011 Binômes d'épreuves	Effectif des filles	Effectif des garçons	Effectif total
Sauvetage /Tennis de table	2	1	3
Sauvetage / Basket-ball	2	0	2
Demi-fond / Badminton	49	48	97
Demi-fond /Tennis de table	2	9	11
Basket-ball /Gymnastique	3	2	5

Le binôme le plus choisi par l'ensemble des candidats demeure : course de demi-fond / badminton pour **78,22%** de l'effectif.

Une diversité des moyennes obtenues par binômes est repérable : de 3 à 14 pour les filles et de 6 à 14,17 pour les garçons.

Moyennes générales et effectifs pour les examens CAP- BEP :

Session 2011 Epreuves obligatoires	Nombre filles	Moyenne filles	Nombre garçons	Moyenne garçons	Nombre total	Moyenne Générale
Total général BEP - CAP	81	11,10	109	12,95	190	12,16

La différence de moyenne entre les candidates et les candidats est de **-1,85**
Le constat de manque de préparation des candidats à l'épreuve subsiste.

Fréquentation des binômes pour les examens CAP-BEP :

Session 2011 Binômes d'épreuves	Effectif des filles	Effectif des garçons	Effectif total
Sauvetage /Tennis de table	4	2	6
Sauvetage /Basket-ball	1	1	2
Demi-fond / Badminton	57	87	144
Demi-fond /Tennis de table	16	15	31
Basket-ball /Gymnastique	3	4	7

Le binôme « course de demi -fond / badminton» attire **75,78%** de l'effectif total.

L'OPTION FACULTATIVE EXAMEN PONCTUEL TERMINAL

Ces examens ponctuels sont marqués par un taux d'absentéisme important, mais qui cependant diminue d'année en année :

19,12 % des candidats inscrits ne se sont pas présentés à l'examen en 2009.

16,28 % des candidats inscrits ne se sont pas présentés à l'examen en 2010.

15,15% des candidats inscrits ne se sont pas présentés à l'examen 2011.

Cette diminution depuis les trois dernières sessions d'examens marque l'effort d'information, porté par les équipes d'établissements.

Moyennes générales et effectifs:

Session 2011	FILLES			GARCONS			TOTAL		
	Présents	Inscrits	Moyenne filles	Présents	Inscrits	Moyenne garçons	Total Présents	Total Inscrits	Moyenne générale
Total Général BACCALAUREAT GT	481	627	11,84	1064	1194	11,45	1545	1821	11,57
BACCALAUREAT GENERAL	358	462	12,27	696	784	11,81	1054	1246	11,97
Epreuve facultative Rang 1	287	368	12,27	597	666	11,97	884	1034	12,07
Epreuve facultative Rang 2	71	94	12,25	99	118	10,87	170	212	11,45
BACCALAUREAT TECHNOLOGIQUE	123	165	10,58	368	410	10,76	491	575	10,71
Epreuve facultative Rang 1	103	141	10,67	331	366	10,90	434	507	10,85
Epreuve facultative Rang 2	20	24	10,10	37	44	9,46	57	68	9,68

Les résultats montrent une différence de moyennes entre les candidats des baccalauréats généraux et technologiques : **+0,86 en faveur des séries générales.**

Plus globalement, les niveaux d'exigences et les compétences attendues sont peu connus et les présidents de jurys notent une faible préparation des candidats (mauvais résultats qui s'accroissent pour les candidats issus des filières technologiques).

En revanche, l'écart de moyennes entre les candidates et les candidats est faible : **+ 0,39.**

Ces chiffres interpellent l'ensemble des personnels des établissements scolaires, de manière à informer précisément sur les niveaux exigés pour obtenir des résultats convenables en option facultative d'EPS, évaluée en contrôle ponctuel terminal.

Fréquentation des épreuves, moyennes :

22 épreuves sont proposées dans l'académie de BESANCON :

Session 2011	FILLES			GARCONS			TOTAL			Nb total Abs
	Présents	Inscrits	Moy filles	Présents	Inscrits	Moy Garçons	Nb total Présents	Nb total Inscrits	Moy Générale	
APSA										
Natation	36	50	10,53	36	49	12,97	72	99	11,75	-27
Badminton	23	35	11,13	70	75	10,79	93	110	10,87	-17
Tennis de table	18	22	10,72	67	72	11,35	85	94	11,22	-9
Athlétisme 200M	19	28	6,79	31	44	5,16	50	72	5,78	-22
Athlétisme 1500 M	8	19	5,38	26	32	3,31	34	51	3,79	-17
Athlétisme Disque	3	3	5,67	10	16	5,60	13	19	5,62	-6
Athlétisme Saut en longueur	2	4	2,50	9	12	5,00	11	16	4,55	-5
Athlétisme Haies	1	1	17,00	2	2	13,00	3	3	14,33	0
Gymnastique Sol	49	66	14,94	10	11	16,20	59	77	15,15	-18
Danse	96	118	12,18	4	4	15,50	100	122	12,31	-22
Arts du cirque	4	4	16,25	5	5	10,80	9	9	13,22	0
Judo	8	13	15,63	39	47	12,54	47	60	13,06	-13
Tennis	16	21	13,63	59	63	12,94	75	84	13,08	-9
Volley-ball	16	22	10,75	20	22	13,50	36	44	12,28	-8
Football	25	30	13,64	416	451	11,86	441	481	11,96	-40
Handball	70	81	12,92	56	67	12,79	126	148	12,86	-22
Basket-ball	53	62	9,87	71	74	12,17	124	136	11,19	-12
Rugby	9	9	14,89	33	37	13,24	42	46	13,59	-4
Escalade	12	21	7,42	31	35	8,45	43	56	8,16	-13
Kayak	3	3	13,67	8	8	15,50	11	11	15,00	0
Ski nordique	7	9	15,00	13	14	13,92	20	23	14,30	-3
VTT	3	6	12,00	48	54	10,60	51	60	10,68	-9
							1545	1821		-276

Observations session 2011 :

5 épreuves (saut en longueur, course de haies, lancer de disque, arts du cirque, kayak) affichent de faibles effectifs.

5 épreuves (football : 22,5 %, basket-ball, handball, danse, badminton) regroupent 57,2% de l'effectif total.

Les épreuves athlétiques et la natation présentent des moyennes générales faibles marquant probablement l'insuffisance de préparation des candidats (tes).

Des épreuves, comme le ski nordique, la gymnastique au sol, le kayak, le judo, le tennis et le rugby, présentent des moyennes générales très satisfaisantes, que ce soit pour les candidates ou les candidats.

L'inspection Pédagogique Régionale remercie l'ensemble des membres de la commission académique, les collaborateurs de la DEC pour l'aide apportée à la rédaction de ce rapport.